

■ **La Prairie, Mustafa**, à Bex, exploitation d'un cabaret-dancing, en faillite (FOSC du 30.12.2002, p. 26). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 14 janvier 2003. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 3684 du 09.04.2003
(00952106 / CH-550.1.027.723-7)